

que, acceptez l'assurance que vos frères ne vous abandonneront jamais."

Le roi de Hollande a envoyé des troupes dans le Luxembourg, et a ordonné à son nouveau gouverneur, le duc de Saxe-Weimar, de ne donner qu'un mois aux habitans pour rentrer dans le devoir. Sa majesté est soutenue dans le point de vue sous lequel elle envisage son droit, par la décision des grandes puissances de l'Europe représentées au congrès de Londres; et aidée à le maintenir par les troupes de la confédération d'Allemagne, dont il fait partie en vertu du traité de 1815. D'un autre côté, les habitans de la province se sont généralement déclarés pour une union avec la Belgique, et ont envoyé leurs représentans au congrès belge. Dans un tel état de choses, il est difficile de voir comment une collision entre les Hollandais et les Belges peut être évitée.—*Journal anglais.*

*Paris, le 11 Mars.*—Un courrier extraordinaire est arrivé hier de Vienne avec des dépêches pour le comte d'Apponey. On assure que parmi ces dépêches se trouve un ordre signé du prince Metternich, par lequel il est enjoint au comte d'Apponey, dans le cas où le gouvernement de Louis-Philippe regarderait l'intervention de l'Autriche dans les affaires d'Italie, comme illégale, de demander ses passeports et de quitter Paris sans délai.

Toutes les lettres de Vienne affirmèrent qu'il a été envoyé ordre à l'armée autrichienne d'entrer à Modène. On pense que cette intervention armée doit s'être exécutée le 6. L'Autriche a, dans ce moment, en Lombardie, un corps complètement équipé de 80,000 hommes.

*Extrait d'une lettre datée de Paris, le 12 Mars.*—Dans une dépêche du maréchal Maison, ambassadeur à la cour de Vienne, reçue à Paris, le 5, le maréchal donne le détail d'une entrevue qu'il venait d'avoir avec le prince Metternich. Dans cette dépêche, il rapporte à peu près de la manière suivante les expressions dont s'est servi le ministre autrichien: "Jusqu'à présent, nous avons permis à la France de maintenir le principe de non-intervention, mais il est grand temps qu'elle sache que nous ne reconnaissons pas ce principe à l'égard des événemens d'Italie. Nous porterons notre armée partout où nous entendrons parler d'insurrections. Si cette intervention occasionne la guerre, que la guerre ait lieu. Nous aimons mieux courir toutes les chances de la guerre, que d'être exposés à périr au milieu des populations ameutées. L'ambassadeur français observe sur cette déclaration du prince Metternich et sur d'autres faits: "Vous savez que jusqu'à ce moment, personne ne s'est prononcé plus hautement que moi pour la paix; mais je suis convaincu aujourd'hui que pour éviter les dangers qui me-